



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

eau
seine
NORMANDIE

PROGRAMME

EAU 2019 & CLIMAT 2024

ENSEMBLE
DONNONS
vie à l'eau

Agence de l'eau



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

DOCUMENTS DE REFERENCE



**Schéma Directeur d'Aménagement
et de Gestion des Eaux (SDAGE) 2016-2021
du bassin de la Seine et des cours d'eau
côtiers normands**

Adopté le 5 novembre 2015 par le Comité de bassin
Arrêté le 1^{er} décembre 2015 par le préfet coordonnateur
de bassin



**PROGRAMME
2019
EAU
& CLIMAT
2024**

**11^e Programme d'intervention de
l'agence de l'eau Seine-Normandie**

2019-2024

Adopté par le comité de bassin et le conseil d'administration

Le 9 octobre 2018



**ENSEMBLE
DONNONS
vie à l'eau**

Agence de l'eau



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

eau
seine
NORMANDIE

Pourquoi une stratégie d'adaptation du bassin ?

- **Echelle** : le cycle de l'eau est au cœur du CC & il existe une gouvernance fonctionnelle à l'échelle du bassin
- **Logique** : si on n'anticipe pas, chacun va vouloir plus d'eau alors qu'il y aura moins de ressource => pas durable et possibilité de crises graves.
- **Objectifs** :
 - **diffuser de l'info** sur les dérèglements climatiques à venir sur le bassin, **Mobiliser les acteurs** en replaçant la politique de l'eau dans des enjeux globaux et de LT
 - **Inspirer les différents documents** de planification ou de programmation dans le bassin (documents d'urbanisme, programmes de l'AESN, futur SDAGE, PGRI, PAMM...) en apportant aux gestionnaires des territoires des propositions d'actions concrètes ciblées dans le domaine de l'eau.
- **Construction** : travaux scientifiques existants et nombreuses démarches nationales et locales enrichies par la concertation en COMITER et en Forum

ENSEMBLE
DONNONS
vie à l'eau

Agence de l'eau



Quatre types d'enjeux pour les cours d'eau franciliens



NORMANDIE

Enjeux quantitatifs liés à l'augmentation de la température, de l'évapotranspiration et la baisse des précipitations : baisse des ressources en été, conflits d'usage (eau potable, refroidissement, navigation, industries) => **réduire la dépendance en eau**



Enjeux qualité de l'eau liés à la baisse des ressources : baisse de la ressource => hausse des concentrations de polluants + température : risque d'eutrophication => **préserver la qualité de l'eau**



Enjeux biodiversité liés à l'augmentation de la température : perturbations de faune et flore, assèchement des zones humides, salinisation des estuaires, espèces envahissantes => **préserver la biodiversité et conserver les fonctionnalités des milieux aquatiques, humides et marins**



Enjeux inondations & ruissellements liés aux fortes pluies : ruissellements urbains, coulées de boues, érosion des sols => **Accroître l'infiltration** pour limiter les inondations par ruissellement



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

eau
seine
NORMANDIE

PROGRAMME EAU ET CLIMAT 2019-2024

PRINCIPES GENERAUX

consacre la **réorientation progressive** des efforts de l'agence vers la nécessaire **adaptation des territoires au changement climatique et la restauration de la biodiversité liée aux enjeux de la gestion de l'eau**

- **Privilégie les actions préventives aux actions curatives** et veille à la mise en œuvre des projets à la **bonne échelle de territoire**
- conserve des **moyens importants** pour conforter les progrès obtenus en matière **d'assainissement des eaux usées**, et promouvoir désormais en priorité la gestion des eaux pluviales
- prévoit des **dispositions spécifiques** pour les communes rurales (ZRR) qui permettront d'aider ces collectivités à faire face aux investissements nécessaires pour assurer un **service public de l'eau et de l'assainissement performant**
- s'inscrit dans un contexte de **maîtrise de la dépense publique et de réduction de la pression fiscale**, en particulier pour les **usagers domestiques et assimilés**. Il vise donc à une **efficacité accrue** des interventions de l'agence de l'eau (priorisation, sélectivité, simplification)

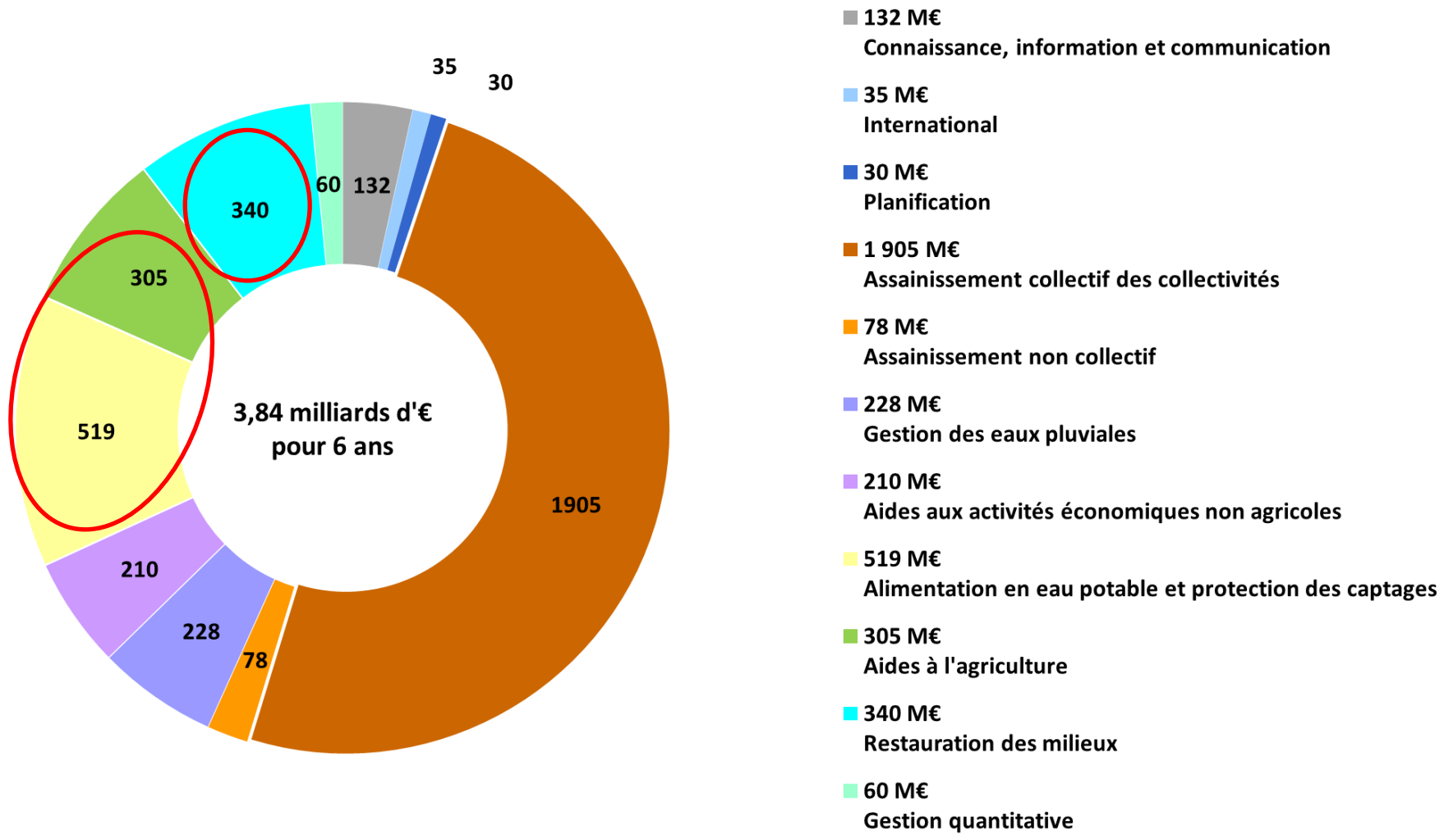
3,84 MILLIARDS D'EUROS D'AIDES PRÉVUES POUR L'EAU ET L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

(PM :4,5 Mds au 10eme programme)



Programme EAU et CLIMAT de l'agence de l'eau Seine Normandie
LES AIDES : 3,84 milliards d'euros pour 2019-2024

en M€



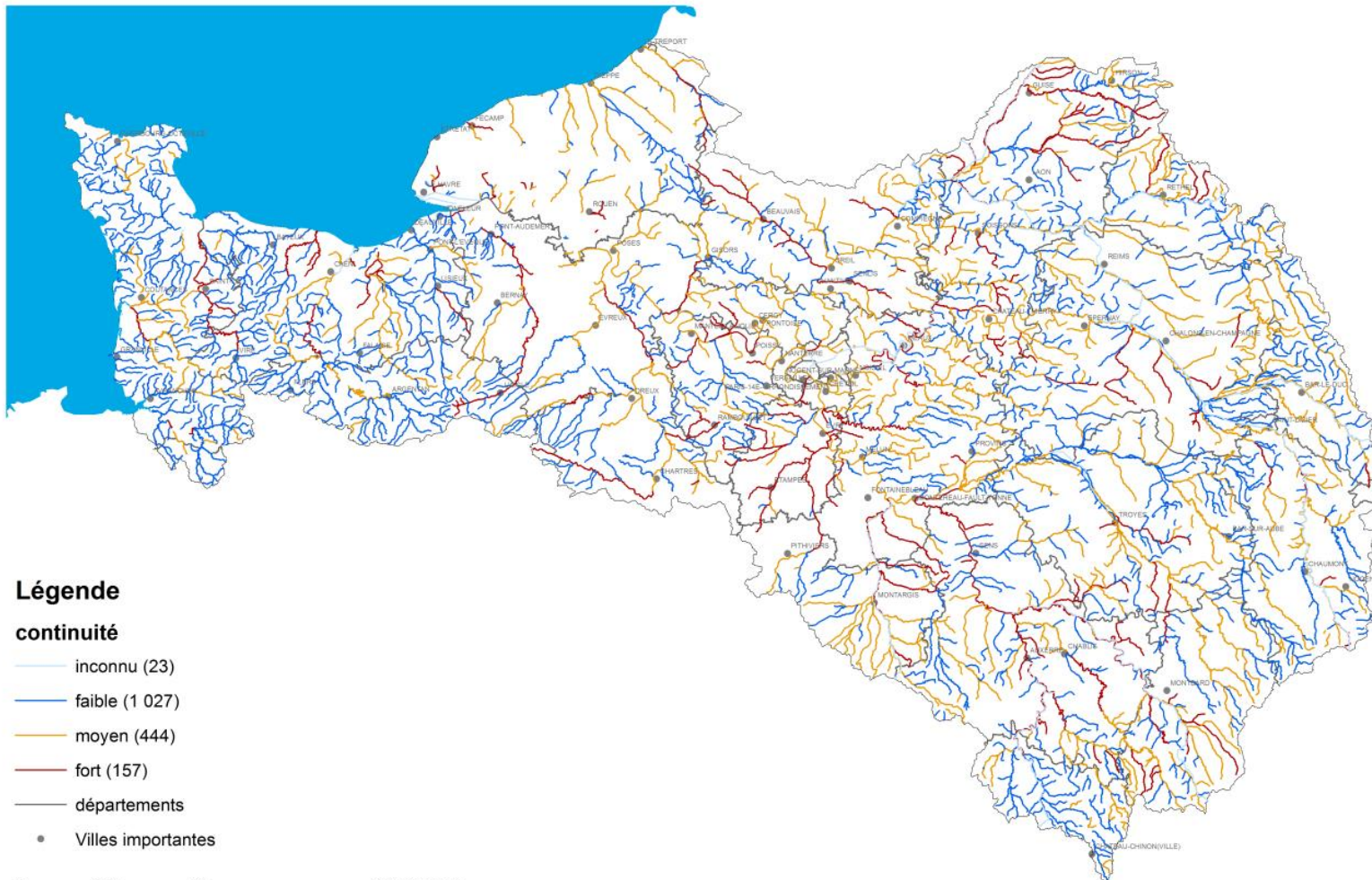


ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

ea
seine
NORMAN

LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE DES COURS D'EAU

(EDL EN COURS D'ÉLABORATION)



Légende

continuité

- inconnu (23)
- faible (1 027)
- moyen (444)
- fort (157)

— départements

- Villes importantes

0 37,5 75 150 Kilometres

lecteur réseau: R:\Agence\Données SIG\COMMUNISIG_SYRAH\SYRAH_MAJ_2017_EDL\projets cartodiagnostic hydro cont morpho expertiseSN.mxd

Date: 25/07/2018

ENSEM
DONN
vie à L'e

Agence de l'



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

eau
seine
NORMANDIE

Restauration et entretien des milieux

- Encourager les projets structurants, l'échelle du bassin versant
- Priorité donnée aux projets d'investissement : plafonnement des aides à l'entretien des cours d'eau
- **Élargissement des aides aux milieux « connectés »** aux zones à enjeu eau dans l'assiette des aides (« trame turquoise » = Trame verte + bleue)
- **Solutions fondées sur la nature valorisées**

Vannage de St Rémy de la Vanne
sur le Grand Morin



La Passe à Poisson d'Andrésey sur la Seine



- **Suppression d'obstacles**
 - Taux subvention: 80%,
90% dans le cadre d'un contrat de territoire « eau et climat »

- **Dispositif de franchissement**
 - Ouvrages entretenus et bon état
 - Taux de subvention : 40%
 - + 20% pour les enjeux migrateurs (PLAGEPOMI, plan Anguille)

La réouverture du Petit Rosnes à Sarcelle



La Mérantaise à Gif/Yvette



- **Restauration et renaturation des milieux**

- Taux subvention: 80%,

- **Travaux d'entretien plafonnés :**

- À 20 % des dépenses **engagées** pour les **cours d'eau**. Aides réservées aux structures assurant la compétence « GEMAPI »

- À des prix plafonds pour les **zones humides** (3 000€/ha sur 6 ans de ZH gérée)

- Taux subvention : 40%

Rivières et zones humides : Accompagnement de la maîtrise d'ouvrage

- **Animation :**

- Dans le cadre d'un Contrat de Territoire Eau et Climat
- Maintien de l'animation pour les cours d'eau exclusivement pour les structures GEMA (50%). Pas plus de 20% du temps consacré à l'entretien.
- Bonification lorsque la structure GEMA ou GEMAPI est à l'échelle du bassin et qu'un volet « continuité écologiques » est inclus dans les missions (80%)

- **Appui à l'émergence de maitres d'ouvrages**

- Appui juridique, première année de fonctionnement, actions de communication
- Taux de 50%



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

eau
seine
NORMANDIE

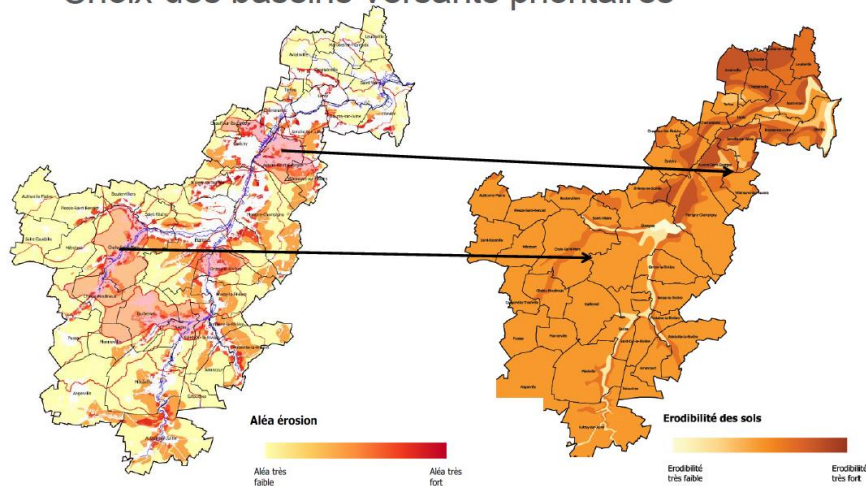


Maîtrise du ruissellement et de l'érosion

- Privilégier les actions préventives (hydraulique douce) aux actions curatives (hydraulique structurante):
- Encourager la préservation de la trame verte et bleue

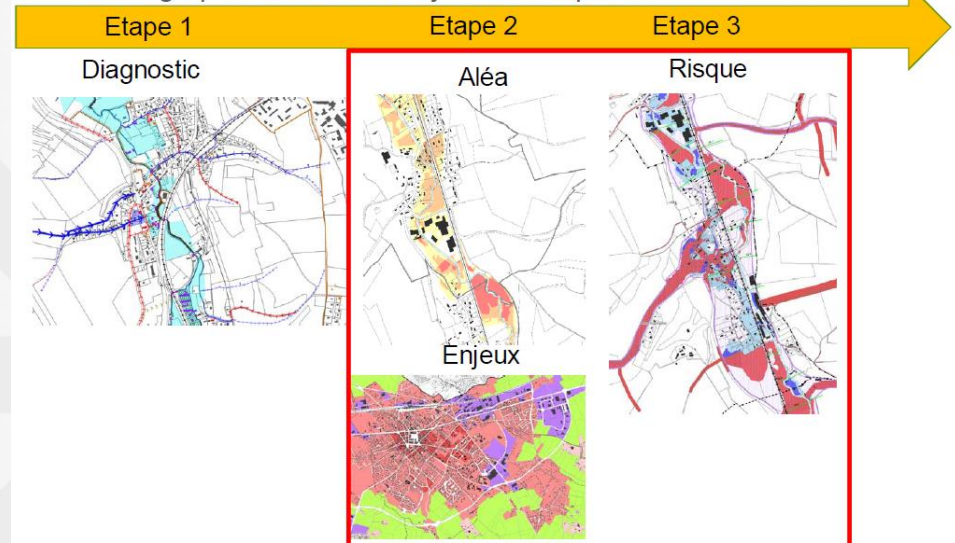
Programme pour la gestion des risques d'érosion et de ruissellement sur le bassin versant de la Juine

Choix des bassins versants prioritaires



Principe de la cartographie du risque

Cartographie des aléas, enjeux et Risque





ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

eau
seine
NORMANDIE

Prévention des inondations et des étiages

- Encourager les solutions préventives et la réflexion à l'échelle du bassin versant, en cohérence avec la stratégie d'adaptation au changement climatique
- Animation pour l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies locales de gestion du risque inondation
- Préservation et restauration des zones d'expansion des crues (ZEC) (80%)
- Protocoles de transfert du risque inondation (ex: arasement d'une digue pour restaurer une ZEC), ou de sur-inondation : Indemnisations uniques et libératoires (50%) relatives :
 - À des troubles de jouissance dus aux servitudes de transfert du risque inondation (guide nationale Etat/CA)
 - A des obligations nouvelles créées par une obligation réelle environnementale (ORE)
- Action de sensibilisation et de renforcement de la culture du risque (études et animations) : 50%





ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

**eau
seine
NORMANDIE**

PROGRAMME
EAU 2019
& CLIMAT 2024

LE CONTRAT DE TERRITOIRE

« EAU ET CLIMAT »

ENSEMBLE
DONNONS
vie à l'eau

Agence de l'eau

Le contrat de territoire « eau et climat » (1/2)

- Le contrat de territoire « eau et climat » associe les partenaires adéquats et compétents et s'inscrit sur le territoire pertinent au regard des enjeux de préservation de la ressource en eau et de la biodiversité (en privilégiant l'échelle hydrographique).
- Il est basé sur un diagnostic et porte sur au moins un des trois enjeux suivants:
 1. Gestion à la source des eaux pluviales et performance de gestion des eaux usées
 2. Préservation de la ressource & protection des captages
 3. Gestion des milieux aquatiques et humides (y.c. littoraux et arrières littoraux)
- Il doit permettre de fédérer les acteurs locaux autour des enjeux du territoire et en particulier l'adaptation au changement climatique (volet obligatoire)



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

eau
seine
NORMANDIE



Le contrat « eau et climat » (2/2)

Il est défini au plus près des enjeux eau du territoire et porte au moins :

3 actions « eau & climat », comme par exemple:

- Les économies d'eau
- La réduction à la source des écoulements de temps de pluie
- La préservation ou la restauration des zones expansions de crues et des zones humides
- Le soutien à des aménagements de protection douce en zone littorale
- La promotion de systèmes d'agriculture biologique
- La mise en place de prairies et la promotion de l'élevage à l'herbe
- La mise en place d'une stratégie de maîtrise foncière puis sa mise en œuvre

**et 1 action de sensibilisation
« eau/biodiversité/climat »**

→ Les partenaires signent la stratégie d'adaptation au changement climatique du bassin



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

**eau
seine
NORMANDIE**





ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

**eau
seine
NORMANDIE**

**PROGRAMME
EAU 2019
& CLIMAT 2024**

Merci de votre attention

**ENSEMBLE
DONNONS
vie à l'eau**

Agence de l'eau